



REGLEMENT INTERIEUR 2020 / 2021

Pour le bon fonctionnement de l'association, nous vous remercions de prendre connaissance du règlement intérieur ci-dessous:

1/Adhésions

L'adhésion annuelle à Studio B est fixée à 30 € (non remboursable) par élève.

Plusieurs membres de la même famille : 2 adhérents -10€, 3 adhérents -20€

Chaque élève **doit obligatoirement** fournir dans le mois suivant son inscription ou réinscription :

- *un certificat médical*
- *le règlement signé (coupon en fin de page)*

Toute correspondance entre l'association et les adhérents se fait par mail merci de vérifier périodiquement vos boîtes mail.

2/ Cotisations

- Les tarifs des cours sont fixés chaque début de saison par le bureau.

Tarifs:

	Pour 1 cours par semaine :	Pour 2 cours par semaine :	Pour 3 cours par semaine :
Cours de 45 Min	60 € par trimestre		
Cours de 1h	65 € par trimestre	110 € par trimestre	140 € par trimestre
Cours de +de 1h	70 € par trimestre	125 € par trimestre	155 € par trimestre

Le règlement se fait en totalité à l'inscription.

Facilité de paiement en 3 fois 15/10/20, 15/01/21, 15/04/21

Un reçu sera fourni sur demande.

- Toute année commencée est donc due dans sa totalité sauf en cas de force majeure de la part de l'adhérent (en cas de blessure, déménagement sur présentation d'un justificatif).
- Au-delà du cours d'essai, les cotisations sont dues.
- Studio B accepte les règlements par chèques vacances et les coupons sports.

3/ Les cours :

➤ **Cours d'essai**

Tous les adhérents auront droit à 1 cours d'essai gratuit.

Pour les moins de 6 ans, un 2ème cours d'essai pourra être accordé sur avis du professeur.

➤ **La tenue de danse**

Une tenue de danse correcte est exigée durant le cours de danse :

- Classique : un justaucorps (couleur imposée par groupe), un collant de danse, des chaussons de danse classique.
- Modern'jazz : un legging, justaucorps ou tee-shirt, pieds nus, chaussettes ou pédilles aux pieds.

Les cheveux doivent être attachés de façon à ce que le visage soit dégagé. En classique un chignon est demandé.

Studio B propose des kits pour les cours de danse. Cela permet de bénéficier de tarifs avantageux grâce à une commande groupée, sans nuire à la qualité du kit proposé puisque nous travaillons avec des fournisseurs spécialisés dans la danse. (cf bon de commande à donner dès l'inscription)

	Tarif	Composition du kit
Jazz	40€ jusqu'à 8 ans 50€ à partir de 8 ans	T Shirt / Brassière (à partir de 8 ans) Legging / Shorty
Classique	40 € jusqu'à 11 ans 50€ à partir de 12 ans	Justaucorps Collant Demi-pointes Cache-cœur

➤ **Assiduité**

Pour le suivi du travail de l'élève et du groupe, une présence assidue est indispensable. Toute absence doit être signalée au professeur et/ou au bureau.

Toute absence répétée perturbe l'ensemble des élèves du cours. En effet, non seulement l'élève freine son évolution personnelle, mais à chaque fois le professeur a besoin de reprendre les chorégraphies et exercices appris précédemment. Ceci gêne énormément la bonne progression de tous et fait prendre du retard quant aux objectifs (spectacle...).

Absence d'un professeur de danse : Studio B avertira individuellement les parents dès que possible par texto ou e-mail. Un mot sur la porte de la salle sera également affiché. Les cours seront éventuellement récupérés sur un autre jour.

4/ Règlement des cours

- Pour un bon déroulement des cours, il est demandé aux adhérents de respecter les horaires et les professeurs.
- L'élève est tenu de respecter l'autorité du professeur et doit faire preuve d'un bon esprit au sein du groupe.
- Pour le cours, une tenue appropriée est exigée : tenue de danse, cheveu attaché et aucun bijou.
- L'élève doit de jeter son chewing gum avant de rentrer dans la salle de danse.
- Prévoir une bouteille d'eau marquée au nom de l'élève.
- L'élève est prié de ne pas laisser ni argent ni objet de valeur dans le vestiaire. Studio B décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Les téléphones portables doivent être éteints ou mis sur mode silencieux pour ne pas déranger le bon déroulement des cours.

Il est interdit, à toute personne autre que les élèves de pénétrer dans les salles de cours sans y avoir été invité. Pour des raisons de sécurité, nous demandons aux parents de bien vouloir accompagner et récupérer leurs enfants à l'intérieur du hall. Les éducateurs ne sont responsables des enfants que durant leurs heures de cours et dans la salle.

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires.

5/ Exclusion

Motif d'exclusion de l'association :

- cotisations impayées
- manque de respect vis-à-vis des professeurs, des autres adhérents et des bénévoles *
- absence de certificat médical *
- dégradation des locaux (toute détérioration sera à la charge de l'adhérent responsable) *

6/ Représentation de fin d'année

Studio B organise un spectacle annuel auquel participent tous les élèves. Cette année, la date du spectacle sera le Mardi 08 Juin 2021.

La présence des élèves aux différentes répétitions et au soir du spectacle est obligatoire.

Une participation financière de 15€ par costume sera demandée pour le spectacle de fin d'année. Elle sera à régler fin Janvier 2021.

Les informations seront données en temps utile sur l'organisation.

Je soussigné (e) M. – – déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Prénom et Nom de l'élève :

Fait à le Signature